



21 JUILLET 2020
> 31 JUILLET 2020



Le conseil communautaire vote les commissions

Le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est réuni pour la deuxième fois depuis les élections.

Il a mis en place les principales commissions : l'environnement, les transports, la finance, les travaux, la culture, l'habitat, l'eau et l'assainissement.

Sur ce point, le président Filipe Pinho a précisé que le nombre et le périmètre des commissions seront susceptibles d'évoluer à l'automne prochain dans le cadre de l'élaboration du pacte de gouvernance de la CCMM.

Après avoir voté les nombreuses délégations du président pour ce mandat, les élus se sont inscrits au sein des différentes instances où ils auront la communauté de communes à représenter.

En ce début de mandat, les conseillers ont validé les indemnités des élus communautaires soit pour le président 2.333 € brut par mois, pour les deux premiers vice-présidents 914 € bruts, pour les huit autres vice-présidents 672 € brut et pour les quatre conseillers délégués 175. Après avoir validé les différents montants destinés à l'amélioration de l'habitat sur le territoire, le conseil communautaire a terminé par la validation du retour à la tarification normale du centre aquatique Aqua'mm. En effet celle-ci avait été abaissée suite aux restrictions imposées par le protocole sanitaire depuis le mois de mars.

L'exécutif

- Président : Filipe Pinho (élu à Chaligny).
- 1er vice-président, développement économique, Transports : Hervé Tillard (maire de Chaligny).
- 2ème vice-président, Enfance, Jeunesse, Sports : Marie-Laure Siegel (élue à Thélod).
- 3ème vice-président, Prévention des inondations, Voirie, Travaux : Daniel Lagrange (maire de Messein).
- 4ème vice-président, Mobilités actives : Sandrine Lambert (élue à Neuves-Maisons).
- 5ème vice-président, Bâtiments, Travaux, Moyens Généraux : Patrick Potts (maire de Sexey-aux-Forges).
- 6ème vice-président, Transition énergétique : Dominique Goepfer (élue à Pont-Saint-Vincent).
- 7ème vice-président, Espaces naturels, agriculture et alimentation : Thierry Weyer (maire de Pierreville).
- 8ème vice-président, Santé publique, Personnes âgées : Dominique Ravey (élue à Flavigny-sur-Moselle).
- 9ème vice-président, Finances, Culture : Richard Renaudin (élu à Richardmémil).
- 10ème vice-président, Eau, assainissement : Gilles Jeanson (élu à Neuves-Maisons).
- Conseiller délégué Éducation : Pascal Schneider (maire de Neuves-Maisons).
- Conseiller délégué Prévention des déchets : Jean-Luc Fontaine (maire de Xeulley).
- Conseiller délégué Tourisme : Benoit Sklepek (maire de Bainville-sur-Madon).
- Conseiller délégué Habitat, Logement : Laurent DIEZ (élu à Méréville).
- Conseiller délégué Valorisation territoriale, Patrimoine : Claude COLIN (maire de Frolois).

Jeudi 23 juillet 2020 / Viterne

La Sarabande en short, en tongs et en bob

Les enfants de la Sarabande ont eu un lundi bien actif : le matin au centre aquatique de la CCMM et l'après-midi, rendez-vous imprévu avec la Ludothèque de la CCMM et son animation estivale : « lire en short, jouer en tongs et geeker en bob » sur le terrain de jeux à l'entrée du village. Pêche à la ligne, jeu de briques, jeux à règles comme le pylos ou d'adresse Weykick amusèrent petits et grands.

Dimanche 26 juillet 2020 / Bainville-sur-Madon

Les jeux investissent le square



L'une des animations proposées par la filoche.

La camionnette de la médiathèque de la Filoche a fait escale au square Louis Dupont pour un après-midi en plein air. Au programme, lecture d'histoires et jeux d'adresse en bois ou d'eaux. Le service multimédia était présent avec des tablettes.

L'occasion aussi pour le centre aéré de Pont-Saint-Vincent de venir passer un après-midi chez ces voisins. Le personnel a su s'adapter aux conditions sanitaires pour continuer à proposer des animations en toute

sécurité. Prochaines étapes : Maizières, le 27 juillet et Pulligny, le 29 juillet.

La nouvelle gendarmerie livrée à l'horizon de l'été 2021



Une visite du chantier de la future gendarmerie de Neuves-Maisons a été organisée par la communauté de communes Moselle et Madon.

La communauté de communes Moselle et Madon a organisé une visite du chantier de la future gendarmerie de Neuves-Maisons. À l'arrière de celle-ci, sur une surface de 2 600 m², se trouveront des logements destinés aux gendarmes et à leurs familles.

Ce jeudi 23 juillet, une visite du chantier de la future gendarmerie de Neuves-Maisons a été organisée par la communauté de communes Moselle et Madon. Son président, Filipe Pinho, était présent ainsi que Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, le capitaine Garinot de la brigade de gendarmerie territoriale autonome de Neuves-Maisons, les représentants de Meurthe-et-Moselle Habitat, le cabinet d'architecture Tock et Placidi et l'agence Eiffage Construction Lorraine.

28 logements

L'opération a débuté à l'automne 2019 par le désavantage puis la démolition des anciens locaux du commissariat de police, situé rue du Capitaine-Caillons.

Ce projet, d'un montant de 7,8 millions € TTC, est porté par Meurthe-et-Moselle Habitat, également maître d'ouvrage, et a fait l'objet d'un marché de conception réalisation associant l'entreprise Eiffage Construction Lorraine et le cabinet d'architecture Tock et Placidi.

Le site, d'une surface totale de parcelle d'environ 7 000 m², comprendra le bâtiment de 532 m² destiné à la nouvelle gendarmerie et des logements à l'arrière pour les gendarmes et leurs familles, sur une surface de 2 600 m². Cette surface sera constituée de dix-neuf pavillons individuels (T4, T5) et neuf appartements en petits collectifs, majoritairement de type T2.

La nouvelle gendarmerie devrait être livrée à l'horizon de l'été 2021.

Les locaux de la rue Aristide-Briand

Les locaux vétustes de l'ancienne gendarmerie et les logements, situés rue Aristide-Briand et construits dans les années 1985, appartiennent au Département et seront reconvertis en habitat.

Le parc d'industries Moselle-Rive gauche veut s'exporter à l'international

Créé en 2012, le parc d'industries Moselle-Rive gauche fait partie des 78 sites « clé en main » annoncés par le gouvernement pour réindustrialiser le pays. Le dispositif vise à réduire les contraintes administratives pour attirer des investisseurs, notamment étrangers.



Le site Moselle-Rive gauche est installé sur l'ancien crassier de l'aciérie de Neuves-Maisons.

La démarche avait été commencée avant l'épidémie de Covid-19. Pour relancer l'industrie française, 78 sites « clé en main » ont été annoncés, le 20 juillet dernier, par Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie.

Objectif de ce dispositif : simplifier les démarches administratives et accélérer les autorisations environnementales pour permettre l'installation rapide d'éventuels

Accélérer les démarches administratives

Le parc d'industries Moselle-Rive gauche, à Neuves-Maisons, fait partie des ensembles retenus par le ministère. Installé sur l'ancien crassier de l'aciérie de Neuves-Maisons, à proximité du port et de l'autoroute, il est sorti de terre en 2012, et les longues études environnementales ou fouilles préventives ont déjà été réalisées. « Le site a été repéré l'année dernière dans le cadre du dispositif " Territoires d'industries" », développe Hervé Tillard, maire de Chavigny et vice-président au développement et aux transports à la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM). Le dispositif était déjà censé accompagner les parcs industriels et faciliter le montage des dossiers d'installation. « On n'a pas vu grand-chose de cet accélérateur, reprend l'élus, mais on attend beaucoup des sites " clé en main"».

Dans ces zones à réindustrialiser, L'État s'engage à mobiliser sa lourde machine administrative plus rapidement. La ministre de l'industrie a souligné que les délais de traitement pour un permis de construire ou une autorisation environnementale pourraient être divisés par « trois ou quatre ».

Pas de concessions sur l'environnement

Quid de l'écologie ? « Les procédures sont accélérées, pas simplifiées », tient à préciser Alexandre Alardain, chargé de l'aide aux entreprises à l'agence de développement Terres de Lorraine, « les prescriptions et normes de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ne bougeront pas. »

Ces sites « clé en main », valorisés par une initiative gouvernementale, restent surtout un outil de promotion pour des espaces en manque de visibilité à l'échelle nationale et internationale, avec le soutien de Business France, une structure chargée d'accompagner les PME et ETI dans leur développement à l'étranger. « Cela peut nous donner plus de visibilité, rien que pour ça, je dis bravo », se félicite Hervé

Tillard. « Pour le reste, notamment d'éventuels subsides, je suis comme Saint-Thomas, j'attends de voir. » Pour l'heure, une seule usine est implantée sur le site, un laboratoire d'analyse de revêtement de sol.

Grâce aux sites « clé en main » et la requalification d'une partie du parc en zone artisanale, Moselle-Rive Gauche espère prendre son envol. De nombreux dossiers sont en cours d'instruction.

La genèse de ce parc d'industries Moselle-Rive gauche

Le parc d'industries Moselle-Rive gauche a été inauguré en septembre 2012, après d'importants travaux (5 millions d'euros) de valorisation des friches industrielles sur ce site du crassier de Messein. Ce parc, entièrement dédié à l'industrie, requalifie une friche industrielle et réhabilite un secteur constituant une porte d'entrée de Moselle et Madon depuis la D331. Situé au bord de la Moselle, et proche du canal à grand gabarit, le site couvre en réalité une superficie de 33 ha. Des plantations et noues paysagères permettent la reconstitution de corridors écologiques. Le traitement des eaux usées par lagunages et l'éloignement des habitations convient parfaitement à l'installation d'industries « propres ». Les études et les travaux avaient commencé en 2005.

Eliau DELACÔTE



COMMUNES

CCMM

Le budget 2020 au cœur des débats

Le conseil municipal s'est réuni pour traiter les douze points qui n'avaient pu l'être la semaine précédente.

Budget et taux des taxes

Le budget principal a fait apparaître le résultat de fonctionnement sur l'année 2019 : + 182 118 € avec 7 763 847,03 € de dépenses et 7 945 965,19 € de recettes. Trois mentions concernaient ce point ont été adoptées à l'unanimité avec une abstention. La constitution et la reprise de provision pour litige d'un montant total de 30 000 € ont été également adoptées à l'unanimité.

La fixation des taux des taxes directes locales pour 2020 est de 26.13 % pour le non bâti (identique à 2019) et 21.88 % pour le bâti (19.88 % en 2019). Voté à l'unanimité avec deux abstentions.

Le point suivant est l'autorisation de programme et crédits de paiement 2020. Cela permet de ne pas faire supporter au budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle. L'autorisation est adoptée à l'unanimité, de nouveau avec deux abstentions. Ensuite, le budget primitif, avec une section d'investissement de 2 714 821,87 € et une de fonctionnement de 7 352 598 €, est voté à l'unanimité avec une abstention.

Les autres débats ont concerné le remboursement de tissus avancé pour des masques fait par des bénévoles, le remboursement des réservations de la salle polyvalente et l'exonération du loyer par l'atelier du savoir fer. Les mentions sont toutes acceptées à l'unanimité. Le dernier point a pour projet de solliciter et d'enclencher une procédure d'audit auprès de la chambre des comptes, l'unanimité est pour.

Les subventions

Les tarifs municipaux seront identiques à 2019 et les emplacements du marché seront gratuits jusqu'à août. Concernant les subventions aux associations, pas de baisse de celles-ci, mais les manifestations annulées durant le confinement ne peuvent être subventionnées car non réalisées, ce qui explique les chiffres avancés.



ACTUALITES

DIVERSES

Le préfet Eric Freysselinard quitte la Meurthe-et-Moselle

A l'issue du conseil des ministres, Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, a confirmé un important mouvement préfectoral. Eric Freysselinard quitte la Meurthe-et-Moselle. Il est remplacé par le préfet de l'Ain, Arnaud Cochet.



Aucune affectation n'a été arrêtée pour Eric Freysselinard à l'issue du conseil des ministres ce mercredi.

Un véritable jeu de chaises musicales s'est tenu ce mercredi 29 juillet à l'issue du dernier Conseil des ministres avant les congés ministériels. Le gouvernement Castex au complet - les 31 ministres et les 11 secrétaires d'Etat fraîchement nommés - était réuni afin d'acter une cinquantaine de nominations. Au total, un tiers des départements se sont vus attribuer un nouveau préfet ce mercredi. On compte désormais 38 femmes en territoriale. Quand Emmanuel Macron a été élu en 2017, il n'y en avait que 24.

En Lorraine, le mouvement avait été amorcé il y a une semaine avec l'annonce du départ du préfet de la Meuse, Alexandre Rochatte, pour la Guadeloupe. On en sait désormais un peu plus. Pascale Trimbach, 52 ans, a été nommée ce mercredi, pour lui succéder. Et elle n'est pas la seule.

Arnaud Cochet, préfet de l'Ain, est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle. Il remplace Eric Freysselinard. À l'issue de ce conseil des ministres, aucune affectation n'a été arrêtée pour Eric Freysselinard, l'arrière-petit-fils d'Albert Lebrun, président lorrain de la République avant-guerre. Est-ce la fin de sa carrière dans la préfectorale ? Avant de se voir proposer le poste en Meurthe-et-Moselle, il était depuis 2013 directeur des stages de l'ENA. Eric Freysselinard, resté un peu moins de trois ans dans le département, aura été le préfet qui a assisté au basculement de Nancy à gauche, lui dont les marqueurs se trouvent plus à droite. Agrégé d'espagnol avant d'intégrer l'ENA, il fut directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy quand celui-ci était ministre de l'Intérieur.

RESF (réseau éducation sans frontières) lui a reproché son intransigeance face à la situation des migrants.

En Moselle, Didier Martin, préfet de la Moselle, est nommé préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, à compter du lundi 24 août 2020. Il est remplacé par Laurent Touvet, préfet du Haut-Rhin, à compter de cette même date.

Enfin, la préfète du Gers, Catherine Seguin, fille de l'ancien député-maire d'Épinal, ministre et président de l'Assemblée nationale, est quant à elle nommée préfète de la Loire.